



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Internet

Question écrite n° 95443

### Texte de la question

Les utilisateurs du courrier électronique reçoivent nombre de messages non sollicités généralement à caractère publicitaire ou prospectif, connus sous le nom de « spam ». Outre les désagréments causés aux destinataires, la prolifération de ces messages augmente les coûts de connexion et de stockage des opérateurs et est de nature à mettre en péril les équilibres économiques de la communication électronique. Face à cette situation, quatorze pays francophones ont organisé les 21 et 22 mars à Rabat un atelier de lutte contre le « spam ». M. Bruno Bourg-Broc souhaiterait demander à M. le ministre de la culture et de la communication quelles ont été les conclusions de cet atelier et quelles sont les mesures qu'il compte prendre en fonction de ces conclusions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95443

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mai 2006, page 5597